

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[128_Lettres à Guizot, ministre des Affaires étrangères : 1843-1857](#)[Item](#)[Villeneuve, le 4 septembre 1843, Camille Paganel à François Guizot](#)

Villeneuve, le 4 septembre 1843, Camille Paganel à François Guizot

Auteurs : Paganel, Camille-Pierre-Alexis (1795-1859)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1843-09-04

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote4, AN : 163 MI 42 AP 128 Papiers Guizot Bobine Opérateur 21

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Paganel, Camille-Pierre-Alexis (1795-1859), Villeneuve, le 4 septembre 1843, Camille Paganel à François Guizot, 1843-09-04

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5567>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionVilleneuve-sur-Lot (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 07/05/2024

Lx
Département

Lot-et-Garonne.

Sous-Préfecture

VILLENEUVE-SUR-LOT.

BUREAU

d'Administration

N^o

Réponse à la lettre de

Villeneuve, le 4 septembre 1832.

Monsieur le Ministre,

Vous me demandait, il y a peu de jours, à Agen, de vous adresser le rapport que vous m'avez adressé le 24 du même mois, au sujet de la question de la construction d'un pont sur le Lot, à Villeneuve. Cette affaire est la plus importante.

Malheureusement, vous étiez au Conseil général, donc j'ai pu me faire présenter à votre audience.

Permettez-moi, monsieur le Ministre, de ne pas attendre mon retour pour vous adresser ce rapport, mais de vous l'adresser maintenant. Vous sachiez que la situation du département est très grave, et que la construction d'un pont sur le Lot est la plus urgente. En tel cas, il faut que l'on se hâte, car la situation est très grave.

Un décret du Conseil général est intervenu, et la loi est promulguée.

Mon ami m'a écrit, le 24, que la loi est promulguée, et que la construction d'un pont sur le Lot est la plus urgente. En tel cas, il faut que l'on se hâte, car la situation est très grave.

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères.

et cela, si je puis m'exprimer ainsi,
se donne à elle-même un caractère
d'indépendance. Si son dépôt n'est pas
trouvé par un organe même légitime
suffisant, c'est en général le résultat de
l'absence de la conviction, à l'égard
même des portions de la
Science.

Dès mon arrivée (voir la 2^e de la
mairie), je m'adressai, avec toute
l'attention, l'assistance de l'Université,
vous adressant de la part de la
Faculté.

Quant à mon secondiment, il
y a des difficultés. Je ne
suis pas trop à l'aise - l'objet
est un et une première acquisition.
Il y a à peu de chose en général
les barrières effacées de la science
intellectuelle, de son rôle infatigable
et de la considération personnelle

Donc il joint. M. Nodding conformé au
dessein, et, voyant trop sûr par la
tenue actuelle, il ne s'agit pas de la
remplir. L'Europe du monde, a dit
Machinisme, appartenant aux particuliers
et aux opérations: cette vérité
l'explique à tout, même à nos sou-
-p. d'attente.

Veuillez agréer ma très haute
lettre, Monsieur le Ministre,
et agréer l'hommage de mon
respectueux, de mon inaltérable
dévouement,
Famille Lazard